



écriture d'un témoignage judiciaire

Par **Trofel**, le **12/08/2015** à **18:38**

Bonjour Monsieur, Madame,
je tiens à faire un témoignage, dans le cadre d'un conflit successoral pour une des parties.
j'ai imprimé le formulaire et je sais ce que je veux écrire,
cependant j'ai des difficultés à l'écriture mes mains étant sujettes aux tremblements.
L'ordinateur me sauve en général,

mais là: puis-je faire une attestation écrite sur l'ordi (sauf la partie stipulée manuscrite
évidemment), merci,
Michèle T 0386471402